

Monsieur Yves Bolduc
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-de-Longpré
1075, chemin Sainte-Foy
15e étage
Québec (Québec)
G1S2M1

Montréal, le 1^{er} octobre 2009

Objet : Déception du milieu communautaire montréalais face au sous-financement du Programme de soutien aux organismes communautaires pour 2009-2010.

Monsieur le Ministre,

Les organismes communautaires de Montréal en santé et services sociaux vous manifestent leur vive déception face aux choix budgétaires de votre gouvernement s'étant malheureusement traduits cette année par un niveau extrêmement faible de crédits de développement pour les organismes communautaires de notre région.

En effet, en 2009-2010, les seuls crédits de développement annoncés pour la région sont ceux liés au Plan d'accès aux services en Déficience physique et intellectuelle (un maigre 3,5 M\$). La très grande majorité des organismes communautaires de Montréal ne recevront donc aucun rehaussement de leur financement cette année, hormis le 1,4 % d'indexation.

Cette situation est inacceptable considérant les éléments suivants : la détérioration des conditions de vie de la population depuis des années et s'accroissant en raison de la crise économique, les problèmes sociaux importants liés à l'itinérance, le besoin de soutien pour favoriser l'intégration des personnes immigrantes, les lacunes importantes dans le réseau des services sociaux publics, le manque de ressource pour la mise en œuvre du Plan d'action en santé mentale, le besoin criant de soutien pour les personnes âgées, les jeunes et les familles, pour ne nommer que ceux-ci.

Le manque à gagner pour atteindre les seuils planchers minimaux s'élève à près de 60 M\$ pour la région et cela rend encore plus difficile à comprendre votre décision de ne pas

répondre à cette situation cette année. Les organismes communautaires sont directement interpellés par les établissements pour partager la responsabilité populationnelle et on leur demande de compléter l'offre de service dans les réseaux locaux alors même que leurs besoins en financement à la mission sont loin d'être comblés.

Monsieur le Ministre, les organismes communautaires pourront difficilement continuer à collaborer avec le réseau de la santé et des services sociaux sans une reconnaissance de leur importance qui se traduit par des investissements significatifs de la part du gouvernement. L'ensemble des organismes, peu importe leur secteur, est en droit de s'attendre à un meilleur soutien de la part de votre gouvernement.

Dans l'attente d'une réponse favorable à nos demandes, nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

Sébastien Rivard
Coordonnateur du RIOCM

Marie-Josée Vaillancourt
Directrice intérimaire du ROPMM

Thérèse Colin
Directrice du CRADI

Daniel Latulippe
Directeur du RACOR en santé mentale

Julie Sanogo
Agente de concertation du RAFSSS

Serge Émond
Directeur du COMACO

Janelle Leblanc
Adjointe à la coordination du RAPSIM

Cc. Mme Lise Thériault, Ministre déléguée aux services sociaux
M. David Levine, PDG de l'Agence de la santé de Montréal
M. Victor C. Goldbloom, président du CA de l'Agence de Montréal
Mme Louise Massicotte, directrice générale adjointe, Agence de Montréal
Mme Murielle Leduc, Directrice associée de la gestion des dossiers régionaux
Mme Manon Barnabé, Coordinatrice, Activités communautaires et programme Services généraux